

Les Noirs dans l'Algérie contemporaine

CETTE étude est consacrée aux Algériens noirs, et non aux ressortissants d'Afrique subsaharienne séjournant en Algérie. Avant d'aborder la place qu'ils occupent dans l'Algérie contemporaine, il convient donc de préciser ce que l'on entend par « Noir » au Maghreb.

Ce terme était ambigu dès l'origine du peuplement du Sahara, puisque Hérodote considérait ceux qu'il nommait « Éthiopiens » comme Noirs, alors que leur morphologie les rapprochait plus des Berbères que, par exemple, des Bantous (1). Les métissages sont venus compliquer les choses, au point qu'en cette marge de deux cultures qu'est le Sahara, rares sont les autochtones non métissés.

A présent, comme au temps de Hérodote, le Noir n'y existe pas plus que le Blanc dans l'absolu, mais uniquement dans la conception éminemment relative que se fait chacun de sa propre appartenance sociale. On est toujours le Noir — ou le Blanc — de quelqu'un.

Ainsi le Sahara est-il plutôt considéré comme blanc par ses riverains du sud, comme noir par ses riverains du nord. Certains descendants d'esclaves noirs des Touaregs se proclament touaregs, puisqu'ils sont linguistiquement et culturellement assimilés. Les Touaregs « nobles » ne les considèrent toutefois pas comme des leurs (2). De toutes façons, les Touaregs sont tellement métissés aux yeux des habitants du Nord algérien que ces derniers ont plutôt tendance à ne pas les différencier des Noirs. Le soin qu'ils apportent à « rester blancs » paraît alors dérisoire...

Puisque les Noirs sont minoritaires en Algérie, les étudier implique avant tout de déterminer l'image que se fait d'eux la majorité

arabo-berbère. C'est seulement ainsi que leur apparente diversité apparaîtra transcendée par un dénominateur commun, la négritude, qui n'est pas revendiquée, mais décrétée par les autres. Aussi cette négritude ne sera-t-elle pas composée d'éléments avancés par les Noirs eux-mêmes, mais de traits définis par la culture dominante.

La vision traditionnelle du Noir au Maghreb

Le Maghreb étant essentiellement terre de civilisation arabe et musulmane, le substrat culturel y commandant la vision du Noir doit être recherché en priorité par le biais de l'analyse du corpus littéraire arabe (3). C'est ce qu'a fait en pionnier l'orientaliste américain Bernard Lewis (4), mais il y aurait beaucoup à ajouter à son petit livre (5). L'auteur concentre en effet son étude sur l'Orient arabe classique, laissant notamment de côté Ibn Battouta (6) et la littérature médicale d'une part, ne mettant guère en évidence l'influence de la représentation hellénistique du Noir sur la culture arabe d'autre part (7).

Les études sur la représentation des Noirs chez les Arabes sont des plus succinctes, comparativement à l'inflation de la production consacrée aux rapports entre le monde arabe et l'Afrique subsaha-

(1) Cf. P.-A. Salama, « Le Sahara pendant l'Antiquité classique », in UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, Jeune Afrique/Stock/UNESCO, 1980, p. 459.

(2) A. Bourgeot, « Idéologie et appellations ethniques : l'exemple twarég. Analyse des catégories sociales », in *Cahiers d'études africaines*, XII (48), 4^e trimestre 1972, pp. 533-554. On observe un phénomène semblable chez les Maures (cf. C. Le Borgne, « Mauritanie : de la rénovation nationale comme voie d'accès au modernisme », in *Le Monde diplomatique*, mai 1983). On trouve également des Berbères noirs au Maroc (cf. V. Paques, « The Gnawa of Morocco : The Derdeba Ceremony », in W. Weissleder (ed), *The Nomadic Alternative*, Paris/La Haye, Mouton, 1978, pp. 319-329), et des Arabes noirs au Tchad (cf. Y. Mahamat-Saleh, *Les Populations musulmanes et le pouvoir politique (1946-1975). Contribution à l'étude des problèmes de construction de l'État au Tchad*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris IV, 1983, 255 p.).

(3) Les textes arabes concernant l'Afrique noire ont été rassemblés et traduits par T. Lewicki, *Arabic External Sources for the History of Africa to the South of the Sahara*,

Varsovie, Polska Akademia Nauk, 1969, 102 p. ; J.-M. Cuoq, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*, Paris, éd. du CNRS, 1975, 535 p. ; G.W. Irwin, *Africans Abroad*, Columbia University Press, 1977, 408 p.

(4) B. Lewis, *Race et couleur en pays d'Islam*, Paris, Payot, 1982, 163 p. Voir l'intéressante critique de ce livre par G. Bédoucha dans *Cahiers d'études africaines*, 87-88, 1982, pp. 533-537.

(5) Tel est par exemple l'avis de J.-E. Bencheikh (« Le roi, la reine et l'esclave noir », in *Peuples méditerranéens*, janv.-mars 1985, pp. 145-158).

(6) Ibn Battouta, *Voyages*, Paris, Maspéro/La Découverte, 1982, traduction C. Defremery et B.-R. Sanguinetti (1858), présentation et notes de S. Yerasimos. Le tome III renferme le récit de son voyage au « pays des Noirs » (« bilad as-Sudan » ou Soudan, pp. 393-446).

(7) Cf. E. Tiando, *L'Homme noir vu par les auteurs de l'Antiquité. Caractères physiques, physiognomoniques et moraux*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris I, 1984, 326 p.

rienne, observée à partir de 1973. De peur qu'il ne devienne un diviseur trop commode à manipuler par ceux qui refusent tout rapprochement, ce sujet est souvent évité.

Des Noirs se chargent pourtant de rappeler périodiquement que la discrimination à leur encontre existe encore chez les Arabes et demeure un problème socio-politique de premier ordre dans plusieurs pays ; de nombreuses enquêtes restent à mener pour écarter de ce domaine le manichéisme stérile et les jugements passionnels qui l'encombrent, tout en démontrant sa brûlante actualité.

L'analyse historique tombant en dehors du champ de cet article consacré à la période contemporaine, je ne rappellerai que quelques conclusions qui, hors de toute démonstration (8), paraîtront forcément abruptes dans un tel contexte :

— Le monde arabe n'a jamais pratiqué de rejet physique des Noirs comme l'Afrique du Sud actuellement ou les États-Unis dans le passé.

— Les Noirs que les Arabes avaient l'occasion de côtoyer étaient principalement des esclaves, d'où l'assimilation fréquente des deux concepts dans le langage populaire, qui se produisit à mesure que se raréfièrent les esclaves blancs dans le monde arabe. Toutefois, « l'identification absolue qui exista en Amérique du Nord et du Sud entre la race noire et l'esclavage ne se produisit jamais dans le monde musulman » (9).

— La loi islamique régleme l'esclavage dans un sens libéral, et le concubinage avec les Noires était chose courante, ce qui entraîna des relations quotidiennes relativement bonnes entre Noirs et Blancs.

— La représentation des Noirs chez les Arabes se ressent avant tout du manque d'intérêt de ces derniers pour leur pays d'origine, à cause de l'isolement géographique, culturel et même économique. Bien que l'or de l'Afrique de l'Ouest ait été la source de la plus brillante période de leur histoire (X^e-XIII^e siècle), les Maghrébins s'y implantèrent rarement, se contentant d'employer des intermédiaires pour leur commerce transsaharien. D'où l'impact culturel minime produit par l'Afrique noire sur le Maghreb, paradoxal si l'on considère l'importance de l'apport financier et démographique.

(8) Pour cela, cf. L. Blin, *L'Algérie, du Sahara au Sahel. Route transsaharienne, économie pétrolière et construction de l'État*, Thèse de doctorat, Université de Paris IV, 1987,

639 p. ; à paraître en 1988 aux éditions L'Harmattan.

(9) B. Lewis, *op. cit.*, p. 63.

Les Noirs en Algérie : démographie et géographie

L'Algérie est le pays d'Afrique du Nord qui a accueilli le plus petit nombre d'esclaves noirs, si l'on se réfère aux dernières estimations de la traite transsaharienne : 65 000 de 1700 à 1880, contre 100 000 entrées en Tunisie, 400 000 en Libye, 515 000 au Maroc et 800 000 en Égypte (10). Conformément à cet héritage historique, l'Algérie serait actuellement le moins « noir » des pays du Maghreb : bien que les estimations du nombre de Noirs y soient extrêmement hasardeuses, on peut croire qu'ils forment environ 5 % de la population totale. En 1979, Tingé Coulibaly estimait leur nombre à un million (11). Les trois quarts d'entre eux habitent le Sahara, dont ils constitueraient la majorité de la population. Plus on descend vers le Sud, plus on les rencontre. 70 % des sédentaires de la *daïra* (commune) de Tamanrasset étaient noirs en 1971 (12) et ce pourcentage n'est probablement pas inférieur dans les autres oasis du Sahara central, le « Grand Sud » algérien : Béni Abbès, Adrar, Reggane, Timimoun, In Salah, El Goléa, In Aménas, Illizi, Djanet...

Entre l'Atlas saharien et le parallèle de Ouargla, les Noirs sont minoritaires (un tiers de la population selon Tingé Coulibaly, en comptant les métissages). Dans le Nord enfin, on en trouve très peu à l'Est et au Centre : ils étaient nombreux à Alger au XIX^e siècle, mais ont tellement été assimilés qu'Émile Dermenghem n'en compte plus que 150 en 1930 (13). Les villes de l'Ouest renferment par contre quelquefois des quartiers à majorité noire : Oran, Tlemcen, Bel Abbès, Bou Hadjar, Sig, Mohammédia, Aïn Témouchent, Mascara... (14).

Depuis la colonisation, de nombreux affranchis noirs ont émigré vers le Nord pour être employés chez les colons. Ainsi leur nombre a-t-il décliné dans le Souf par exemple, passant de 5 000 en 1850 à 520 en 1955 (15). Ils se sont assez récemment éparpillés un peu partout dans le Tell, y constituant une partie du proléta-

(10) R.A. Austen, « The Transsaharan Slave Trade: a Tentative Census », in J. Hogendorn, H. Gemery (eds), *The Uncommon Market: Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, New York, Academic Press, 1979, pp. 23-76. Les études historiques parues depuis lors reprennent ces statistiques.

(11) T. Coulibaly, « La communauté noire en Algérie : une minorité oubliée au sein d'un peuple à l'élan révolutionnaire confisqué », *Peuples noirs, peuples africains*, 9, mai-juin 1979, p. 116.

(12) R. Josse, « Problèmes de mise en valeur du Hoggar et de croissance urbaine à Tamanrasset », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 24 (95), juillet-septembre 1971, pp. 245-293.

(13) E. Dermenghem, « Les confréries noires en Algérie (Diwans de Sidi Bilal) », *Revue africaine*, 436-437, 3^e-4^e trimestres 1953, pp. 314-368.

(14) T. Coulibaly, art. cit., p. 117.

(15) J. Scelles-Millie, *Contes sahariens du Souf*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1964, p. 92.

riat et devenant des personnages familiers de son paysage culturel, même dans une région aussi fermée que la Kabylie.

Fortement minoritaires dans le pays pris dans son ensemble, au point que l'expression « Algériens noirs » peut paraître incongrue à beaucoup, les Noirs ne prédominent que dans la partie du territoire algérien la plus étendue, mais aussi la plus vulnérable à plusieurs points de vue :

— Sur le plan économique, le sous-sol du « Grand Sud » est jusqu'à présent resté inexploité en raison de son éloignement et non de son manque de potentialités : si l'on songe aux importants gisements de fer, gaz, uranium et or qu'il contient, on conçoit l'enjeu qu'il représente pour un pays en voie de développement.

— Cette zone demeure sous-administrée du fait des énormes problèmes de logistique qui y subsistent. Malgré les efforts notables en matière de moyens de communications et de télécommunications dont a fait preuve le gouvernement depuis l'indépendance, et l'abandonnement des frontières avec le Niger, le Mali et la Mauritanie effectué par le président Chadli, les notions d'État-territoire et d'État-nation ne sont pas toujours admises sur place comme le désireraient les autorités d'Alger.

— Du point de vue historique, le Sud a moins participé à la guerre de libération contre la France que le reste de l'Algérie, ce qui rendit ardue l'association de ses élites au pouvoir politique une fois l'indépendance acquise. Il convient de remarquer que parmi les habitants du Sud, les Noirs furent ceux qui s'enrôlèrent le plus dans le FLN, car ils étaient sensibles à son message égalitariste et anti-esclavagiste. Bien que l'esclavage ait été aboli par la colonisation, il subsistait en effet sous des formes atténuées, surtout chez les Touaregs. On peut donc considérer que les Noirs constituaient à l'indépendance le meilleur relais pour l'influence d'un FLN en mal de légitimité dans cette région. L'inexistence de classes moyennes noires représenta cependant le principal obstacle à leur promotion politique.

— Les problèmes politiques sahariens, qui concernent inévitablement l'Algérie du fait de sa superficie désertique et de sa position centrale dans la région, sont enfin ceux qui soulignent le plus fréquemment l'équilibre précaire de cette zone.

Faibles sur le plan démographique, forts du point de vue géographique, ainsi apparaissent donc les Noirs en Algérie.

Une vision populaire déterminée par l'histoire

Les transformations radicales connues par le Sahara algérien depuis le début de l'exploitation des hydrocarbures ont-elles entraîné chez la majorité des Algériens une amélioration de leur vision des

Noirs ? Le régime de l'Algérie indépendante s'intéressa à leur sort, comme nous l'avons vu. Il existe par exemple une loi anti-raciste très dure en Algérie suivant laquelle tout auteur d'acte raciste doit être directement interné. Le racisme d'État n'existe donc pas, ce qui constitue d'ailleurs une tradition du nationalisme algérien, puisque l'émir Abdelkader avait choisi un esclave noir affranchi pour diriger les finances de son État (16).

Les mesures draconiennes instituées par le pouvoir l'honorent, mais elles n'en dénotent pas moins que si le problème noir est perçu par les autorités, c'est qu'il existe. Cette constatation est d'autant plus importante qu'elle est généralement rejetée par ceux qui se réfugient derrière le facile argument religieux : « Tous les croyants sont égaux devant Dieu ». Les principaux intéressés participent souvent à la perpétuation de leur oppression en cherchant à la nier, car ils n'ont pas acquis la conscience politique nécessaire pour s'y opposer.

Les Noirs algériens sont souvent appelés « maliens » par leurs compatriotes blancs, car ces derniers les appréhendent plus ou moins comme des étrangers (17). Le petit Algérois perçoit dans ses rêves d'enfant le pays des Noirs comme fondamentalement autre (18). En réaction à ce rejet, les Noirs tentent de s'assimiler grâce à une surenchère nationaliste et religieuse. Ils suivent par exemple la filière arabisée de l'enseignement, qui constitue en Algérie le vivier du fondamentalisme islamique. Par là-même, ils renforcent un système qui les a constamment marginalisés sans pour autant les rejeter : les Noirs qui se veulent musulmans modèles ne vont pas s'opposer à leurs coreligionnaires. Une prise de conscience « révolutionnaire » de type nord-américain par exemple paraît impensable. La discrimination de fait, sinon de droit, se perpétue de la sorte. Le quotidien semble en effet peu reluisant. Il est avant tout marqué par la honte quasi générale d'être noir (19).

Les Noirs ayant séjourné dans des pays arabes ont souvent de tristes souvenirs à raconter... On peut citer quelques faits parmi d'autres : à Oran ou à Tlemcen, des familles de vieille souche bourgeoise ont encore leur famille de domestiques noirs attristée ; dans les films algériens tournés au Sahara, tels que ceux de Mohammed Lakhdar Hamina, aucun Noir n'apparaît, ce qui est un oubli probablement inconscient mais révélateur ; des étudiants algériens refusent de partager leur chambre en cité universitaire avec des Noirs, et même de passer des mémoires de fin d'études avec un

(16) Cf. M. Amondji, *Félix Houphouët-Boigny et la Côte-d'Ivoire : Pervers d'une légende*, Paris, Karthala, 1984, p. 252.

(17) Entretien avec T. Coulibaly.

(18) Cf. T. Djaout, *L'Invention du désert*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 115.

(19) T. Coulibaly, art. cit. Voir aussi cet article pour plus de détails sur ce paragraphe.

enseignant originaire d'Afrique noire, préférant un Français moins diplômé ; en 1979, le taux de scolarisation dans les cinq départements de l'Oranais s'élevait à 85 %, mais à 50 % seulement pour les Noirs, et les étudiants noirs algériens n'étaient que 5 sur 8 000 à l'université d'Oran ; en général, les parents refusent de voir leurs enfants se marier avec plus « foncés » qu'eux, la pâleur du teint étant recherchée de façon quasi obsessionnelle. Pour un Noir d'ailleurs, le mariage avec plus claire que lui est souvent ressenti comme une promotion sociale.

Dans la vie quotidienne d'autre part, les Noirs sont souvent affublés d'attributs qui les indifférencient entre eux, tout en les séparant du reste de la société. Ainsi, dans le Sud, le percement et l'entretien des *foggaras* (canaux d'irrigation) était de temps immémorial l'apanage des esclaves noirs à cause de son caractère pénible. A l'heure actuelle, rares sont ceux qui veulent s'y consacrer, en grande partie pour des raisons d'honneur. Ce « travail d'esclave » étant déconsidéré, l'irrigation devient insuffisante (20).

A part leur fonction agricole, l'efficacité des Noirs est également reconnue dans les domaines de l'artisanat (forgerons surtout, mais aussi tresseurs de nattes, teinturiers, blanchisseurs et bouchers), de la musique, de la magie et de la médecine traditionnelle (21). On souligne également leur force physique (à preuve leur fonction militaire, mais aussi celle de masseur de *hammam*). Grâce à tout cela, ils réussissent à se faire respecter, même si ce respect est accompagné de crainte et de dédain...

Leur intégration semble surtout avoir emprunté la voie confrérique. Ce n'est pas pour étonner car, avec le malékisme, le confrérisme est un trait commun à l'islam du sud et du nord du Sahara, qui soude l'ensemble de l'Afrique musulmane du Nord-Ouest en une certaine communauté de culture religieuse, la différenciant de l'islam proche-oriental. Signe probable d'un substrat commun aux mondes berbère et négro-africain, la fortune du maraboutisme, en dépit des attaques dont il a été l'objet de la part des musulmans les plus orthodoxes, a entraîné une acculturation plus aisée des Noirs au Maghreb.

De même que les Sahéliens développèrent leurs propres confréries de façon à « nationaliser » un islam importé, de même les Noirs au Maghreb, qui y arrivaient théoriquement païens, se regroupèrent dans un confrérisme autonome. Il s'agit là d'une réponse culturelle à leur misère sociale, sans rejet de la civilisation dominante, mais en y choisissant le mieux adapté à leur culture d'ori-

(20) Cf. J.-C. Granier, « Rente foncière et régulation économique dans le Gourara algérien », *Revue Tiers-monde*, 83, juillet-septembre 1980, pp. 649-664.

(21) Cf. Z. Komorowsky, « Zachodnio-

afrykańskie tradycje w Algerii » (Les Traditions d'origine ouest-africaine en Algérie), *Kultura i Społeczeństwo* (Varsovie), 4, 1971, pp. 135-142.

gine. Des croyances anté-islamiques purent ainsi être récupérées, comme l'avaient fait les Berbères lors de leur islamisation. La caractéristique du confrérisme noir, selon Émile Dermenghem (22), est le symbolisme des génies qui possèdent les fidèles regroupés dans un *diwan* (réunion, assemblée, société), et qui fait fonction de catharsis. Leurs fêtes — avec danse et musique — étaient suivies par toute la population sans distinction ; ou bien, à l'inverse, ils s'intégraient à des fêtes populaires traditionnelles, telle celle du taureau à Alger. Les femmes y jouaient un rôle très important, surtout en tant que sorcières, car elles étaient réputées pour boire du sang et de l'alcool, ce qui prouve une fois de plus que l'intégration sociale s'est traduite par une relégation au rang le plus inférieur, celui de l'interdit qui répulse en fin de compte plus qu'il n'attire. Ces confréries se dénomment généralement « *diwans* de Sidi Bilal » en souvenir du premier muezzin de l'islam, qui était noir. Dans la région de Marrakech, l'assimilation est telle que leur rituel se déroule aussi bien en arabe qu'en berbère, et que des Blancs y participent (musulmans, mais aussi juifs berbères) (23).

On retrouverait les caractéristiques de la place traditionnelle des Noirs en Algérie dans une analyse des contes et romans algériens (24), où leur apparition relativement fréquente constitue un signe de leur normalisation sociale.

Quel peut être leur avenir ? Le proverbe kabyle prévient le rêveur : « comme qui froterait un nègre espérant qu'il deviendra blanc... » (25).

Les perspectives

Il semble plus valorisant pour les Noirs de s'intégrer à la marche de l'Algérie vers l'industrialisation que de se borner à la recherche d'une identité arabo-musulmane suspecte aux yeux du plus grand nombre, mais surtout en pleine mutation sous les coups de la modernisation.

D'origine servile, les Noirs d'Algérie ont été en grande majorité employés dans l'agriculture. Même dans les grandes oasis, qui formaient de véritables villes, ils ne pouvaient être mis sur un pied d'égalité avec les autres citadins, puisqu'ils s'y occupaient de la palmeraie qui ne leur appartenait pas. Ils paraissent capables de profiter de la nouvelle fonction assignée au Sahara. La plupart des manœuvres autochtones du secteur pétrolier furent, dès le début,

(22) E. Dermenghem, art. cit.

(23) Cf. D. Jemaa, « Les confréries noires et le rituel de la derdeba à Marrakech », *Libyca*, 19, 1971, pp. 243-250.

(24) L. Blin, *op. cit.*

(25) T.-M. Amrouche, *Le Grain magique*, Paris, Maspero, 1969, pp. 13-20.

des Noirs, à qui leur statut de non-proprétaires conférerait une grande mobilité. La communauté noire présente relativement plus d'ouvriers que les autres composantes sociales algériennes. Il y a là une place à prendre au sein du processus de développement national. La prolétarianisation des Noirs est en effet propre à les intégrer à une société en cours de transformation. Il convient cependant de noter qu'elle ne suffit pas à les faire participer à la vie politique algérienne, les classes moyennes monopolisant les postes représentatifs. Aucun Noir n'a jamais occupé de fonction élevée dans les organes de décision en Algérie. Tout au plus trouve-t-on des cadres moyens noirs à l'Union générale des travailleurs algériens (syndicat unique), dans la police et l'armée.

Plus motivant peut-être, plus important du point de vue historique sans doute, apparaît le rôle qu'ils seraient susceptibles de jouer dans le cadre d'un rapprochement des deux rives du Sahara. Cette orientation culturelle va toutefois à l'encontre du centralisme nationalitaire ambiant, ce qui rend son occurrence peu probable. Depuis Frantz Fanon, Algérien d'origine antillaise, on ne voit guère de haut responsable noir au sein de la diplomatie algérienne, pourtant très active en Afrique subsaharienne.

Après l'indépendance, Ben Bella voulait gommer toute distinction entre Noirs et Arabes ; il déclarait en effet en 1963 au Ghana : « Ce sont les impérialistes qui ont essayé d'établir des différences entre les Africains soi-disant blancs et noirs » (26). Quant à Boumédiène, il rejeta aussi bien le concept de négritude que l'invocation d'un quelconque patrimoine culturel commun avec ses interlocuteurs noirs, préférant voir en l'africanité une communauté de destin :

« Nous savons déjà clairement qu'au-delà des similitudes de formes et de pensées, qu'au-delà du fonds commun, l'africanité, c'est aussi le destin partagé, la fraternité du combat libérateur, et l'avenir semblable à assumer de concert pour le partager. (...) L'unité africaine, l'africanité culturelle, est une réalité forgée aux événements de l'histoire, sur une terre commune et vécue par des hommes voués au même destin », déclarait-il au festival culturel panafricain d'Alger (27).

Le président algérien était pourtant conscient de l'existence d'un tel patrimoine, puisqu'il usa de cet argument pour convaincre ses pairs arabes de renforcer leurs liens avec les pays subsahariens, lors

(26) Cité in C. Larek, *Contribution à l'étude de la politique africaine de l'Algérie*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Poitiers, 1984, p. 14.

(27) Discours inaugural au Festival culturel panafricain, juillet 1969, *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 4 décembre 1969.

de l'important sommet de la Ligue arabe tenu à Alger en novembre 1973, qui marqua le véritable début de la « coopération arabo-africaine » : « Les liens qui unissent le continent africain au monde arabe sont des liens de civilisation tirant leurs racines d'un passé lointain, authentiques dans leur genre » (28).

Le président Chadli ne s'est guère écarté de la voie tracée par ses prédécesseurs, puisque lors de sa grande tournée subsaharienne de 1981, il n'évoqua la communauté historique algéro-africaine qu'une seule fois, au Mali, se bornant à mentionner « un passé commun » (29), sans apporter de précisions chronologiques ou culturelles. On peut toutefois trouver chez lui des accents empreints de paternalisme ethnocentrique : « En toute franchise, nous assumons en tant qu'Arabes une grande responsabilité à l'égard de l'Afrique. (...) Nous sommes fiers de la confiance que nous porte le continent africain » (30).

Que toute référence à une communauté culturelle algéro-subaharienne soit gommée pour cause d'idéologie progressiste ou européocentrée, le résultat est le même : en Algérie, les Noirs tournent davantage leur regard vers le Nord que vers le Sud... Ce phénomène pourrait s'inverser si émergeait parmi eux la conscience de représenter une minorité au sein de la nation, de former une « communauté noire », à l'instar du processus observé chez certains Berbères algériens par exemple. Aucun pont ne semble pouvoir être établi entre ces derniers et les Noirs, puisque ceux-ci gardent un contentieux historique avec les Touaregs dans le Sud, et que la région où ils sont nombreux dans le Nord, l'Oranais, est entièrement arabophone.

Nul mouvement susceptible de structurer la minorité noire n'est jamais apparu dans l'Afrique du Nord contemporaine. Son oubli et sa dévalorisation ne peuvent que se perpétuer dans ces conditions.

L'africanité de l'Algérien, attestée par l'histoire, lui reste largement inconsciente ; il ne saurait donc être question pour lui de l'admettre. Il ne s'y intéressera que lorsque le monde noir sera redevenu vital pour lui. Alors l'Algérie n'appartiendra plus seulement géographiquement ou même politiquement à l'Afrique, mais aussi culturellement.

Louis Blin
(Février 1988)

(28) *Discours du président Boumédiène*, ministère de l'Information et de la Culture, 1979, tome V, p. 110 (discours du 26 novembre 1973).

(29) *Discours du président Chadli*, minis-

tère de l'Information et de la Culture, tome III, p. 45 (discours du 28 mars 1981).

(30) *Idem*, p. 147 (discours du 24 novembre 1981).